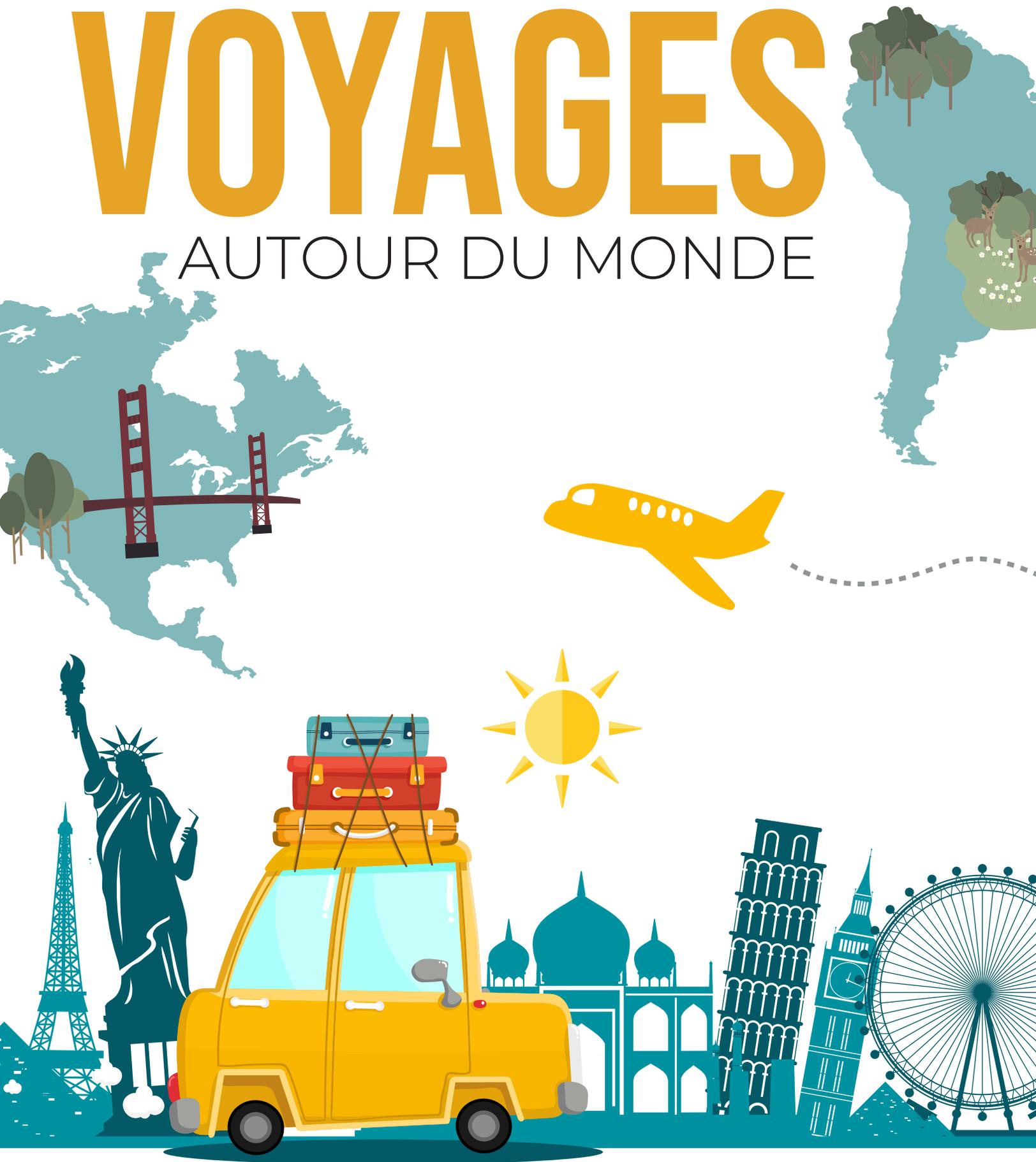


CAMP DE JOUR 2020

VOYAGES

AUTOUR DU MONDE



CAMP DE JOUR 2020

Bonjour chers parents,

Cet été sera une saison de changements et d'ajustements pour tous. Votre camp de jour préféré n'y échappe pas ! Le service des loisirs et des saines habitudes de vie est heureux de pouvoir vous offrir le service mais celui-ci sera bien différent des autres années. Toujours avec le même souci de qualité des services dans un milieu sécuritaire, le camp mettra en place des mesures afin d'offrir ses activités dans le respect des directives gouvernementales.

Le camp de jour 2020 comprendra plusieurs nouveautés notamment :

- Des activités spéciales sur le site du camp plutôt que des sorties ;
- Des ratios d'encadrement très bas pour assurer un meilleur contrôle ;
- Une politique d'hygiène plus stricte ;
- Et bien d'autres !

Ainsi, un service de camp de jour sera offert au meilleur de ce que la Ville peut offrir et dans des conditions bien particulières. Bien entendu, le camp de jour sera offert en fonction des directives gouvernementales qui seront émises et ces dernières pourraient amener des changements dans l'organisation du camp de jour et ce, à tout moment. Sachez que nous comptons nous adapter à toutes nouvelles directives. Le nombre de places sera limité à 150 par semaine et une priorité sera donnée aux familles dont les deux parents doivent travailler dans des services essentiels. La collaboration de tous est demandée et soyez assurés que nous demeurons disponibles pour vous soutenir.

Pour toutes questions ou commentaires, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs et des saines habitudes de vie au 450 759-7741, poste 232. Une séance d'information se tiendra dès que nous aurons plus de directive du gouvernement.

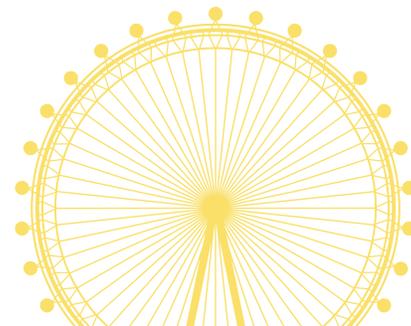
*LE CAMP DE JOUR EST OUVERT LE 1^{ER} JUILLET.

CALENDRIER DE L'ÉTÉ 2020

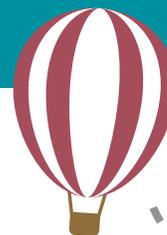
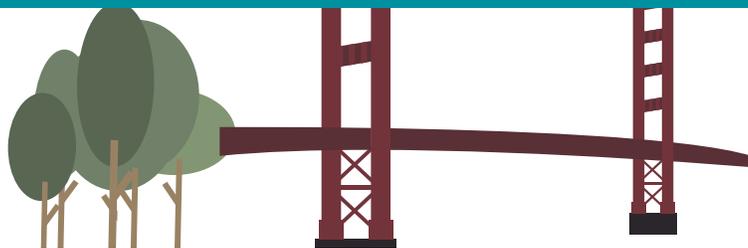
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
29 JUIN	30 JUIN	1 ^{ER} JUILLET*	2 JUILLET	3 JUILLET	SEMAINE 1
6 JUILLET	7 JUILLET	8 JUILLET	9 JUILLET	10 JUILLET	SEMAINE 2
13 JUILLET	14 JUILLET	15 JUILLET	16 JUILLET	17 JUILLET	SEMAINE 3
20 JUILLET	21 JUILLET	22 JUILLET	23 JUILLET	24 JUILLET	SEMAINE 4 (CONSTRUCTION)
27 JUILLET	28 JUILLET	29 JUILLET	30 JUILLET	31 JUILLET	SEMAINE 5 (CONSTRUCTION)
3 AOÛT	4 AOÛT	5 AOÛT	6 AOÛT	7 AOÛT	SEMAINE 6
10 AOÛT	11 AOÛT	12 AOÛT	13 AOÛT	14 AOÛT	SEMAINE 7
17 AOÛT	18 AOÛT	19 AOÛT	20 AOÛT	21 AOÛT	SEMAINE 8
24 AOÛT	25 AOÛT	26 AOÛT	27 AOÛT	28 AOÛT	CAMPS SPÉCIALISÉS

CAMP DE JOUR RÉGULIER

CAMP DE JOUR SPÉCIALISÉS



TARIFICATIONS



TARIFICATION DU CAMP DE JOUR

(incluant le camp régulier, le Club Ado et les camps avec concentration)

		1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
FRAIS D'ADMINISTRATION (OBLIGATOIRE POUR TOUS)		32\$		
FRAIS DE RETARD (POUR TOUTE INSCRIPTION PRISE APRÈS LE 22 MAI ET SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ)		27\$		
FORFAIT ÉTÉ (8 SEMAINES)	CAMP DE JOUR	486\$	364,50\$	243\$
	SERVICE DE GARDE	90,50\$	67,87\$	45,25\$
FORFAIT À LA SEMAINE	CAMP DE JOUR	71\$	53,25\$	35,50\$
	SERVICE DE GARDE	12,50\$	9,37\$	6,25\$
SORTIE DU MARDI	DU 30 JUIN AU 18 AOÛT	37\$	27,75\$	18,50\$

TARIFICATION DES CAMPS SPÉCIALISÉS

	1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
AU CHOIX :	88\$	66\$	44\$

MESURES EN TEMPS DE COVID-19

Considérant la situation actuelle, le camp de jour mettra en place plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité de toutes et tous au camp de jour. Ces mesures sont évolutives et tiendront compte des recommandations gouvernementales et des bonnes pratiques. Notamment :

- Réduction du nombre de places pour bien soutenir les activités du camp de manière sécuritaires
- Mise sur pied d'une politique d'hygiène et salubrité (distanciation sociale, entretien des lieux et équipements, procédures, matériel de protection et mesures à mettre en place) ;
- Des heures de formation aux animateurs et animatrices spécifiquement sur la mise en place de la politique d'hygiène ;
- Ratio d'encadrement supérieur ;
- Réduction du nombre d'enfants à la piscine ;
- Plusieurs sites de camp pour réduire le nombre d'enfants par local ;
- Sorties sur place avec des services d'animation plutôt que des sorties à l'extérieur ;



COMMENT S'INSCRIRE

- 1- Remplissez complètement le formulaire PDF en cliquant ici : www.notredamedesprairies.com/wp-content/uploads/2020/05/formulaire-camp-de-jour.pdf et retournez-le par courriel à campdejour@notredamedesprairies.com
- 2- À la suite de la réception de votre formulaire, un membre du service des loisirs communiquera avec vous (dans les 72 heures ouvrables) pour compléter vos informations et prendre vos informations de paiement.
- 3- **C'EST SEULEMENT LORSQUE VOUS AUREZ REÇU LA CONFIRMATION PAR COURRIEL AVEC UN REÇU À ZÉRO, QUE L'INSCRIPTION SERA CONFIRMÉE ET FINALISÉE.**

Le nombre de places sera limité à 150 par semaine et une priorité sera donnée aux familles dont les deux parents doivent travailler dans des services essentiels. Si nous ne sommes pas en mesure de prendre toutes les inscriptions, le service des loisirs se réserve le droit de demander une preuve de l'employeur pour s'assurer que le camp de jour soit offert aux familles dont le service est nécessaire.

Politique d'annulation et de remboursement

- Tout changement sur l'inscription doit être réalisé au maximum le jeudi de la semaine précédente.
- L'ajout de semaines de camp (sous réserve de disponibilités) n'entraîne pas de frais supplémentaires.
- Le changement de semaines de camp (sous réserve de disponibilités) n'entraîne pas de frais supplémentaires.
- L'annulation de semaines de camp peut entraîner des frais de 15 % jusqu'à concurrence de 30 \$ par enfant.
- Toute demande de remboursement doit se faire par écrit (en personne ou par courriel : cboucher@notredamedesprairies.com)
- Une demande de remboursement pour une annulation pour raison médicale n'entraîne aucun frais mais peut nécessiter une pièce justificative.



RÉSUMÉ DES PROGRAMMES OFFERTS



	CAMP DE JOUR RÉGULIER	CLUB ADO	CAMP AVEC CONCENTRATION	CAMPS SPÉCIALISÉS
POUR QUI ?	LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE À LA 4 ^e ANNÉE	LES ÉLÈVES DE 5 ^e ET 6 ^e ANNÉE	LES ÉLÈVES DE 2 ET 3 ^e (MUSIQUE) ET 4, 5 ET 6 ^e ANNÉE (ARTS)	MATERNELLE À 6 ^e ANNÉE (SELON LE PROGRAMME)
COMMENT SONT FORMÉS LES GROUPES ?	LES ENFANTS SONT REGROUPÉS PAR NIVEAU SCOLAIRE	UN SEUL GRAND GROUPE AVEC PLUSIEURS ANIMATRICES OU ANIMATEURS	UN GROUPE MULTI NIVEAU	PAR ÂGE ET PAR SPÉCIALITÉ
QUEL EST L'HORAIRE ?	DU 29 JUIN AU 21 AOÛT 2020 DE 9H À 16H			DU 24 AU 28 AOÛT, DE 9H À 16H
DE QUELLE FAÇON EST ÉLABORÉ L'HORAIRE HEBDOMADAIRE ?	L'ANIMATRICE OU L'ANIMATEUR PLANIFIE L'HORAIRE DE LA SEMAINE	LES JEUNES PARTICIPENT À L'ÉLABORATION DE CERTAINES PLAGES HORAIRES	L'AVANT-MIDI EST CONSACRÉ À DES ACTIVITÉS DE LA CONCENTRATION CHOISIE	UN SPÉCIALISTE PREND LE GROUPE DURANT ½ JOURNÉE ET UN ANIMATEUR RÉGULIER PREND L'AUTRE ½ JOURNÉE
Y A-T-IL UN SERVICE DE GARDE ?	OUI, DE 7H À 9H ET DE 16H À 18H (FRAIS SUPPLÉMENTAIRES)			OUI, DE 7H À 9H ET DE 16H À 18H (INCLUS DANS LE PRIX)
EST-CE QUE LA SORTIE EST INCLUSE ?	POUR CETTE ANNÉE, NOUS ENTENDONS PAR "SORTIE" UNE ACTIVITÉ SPÉCIALE OFFERTE PAR UNE ENTREPRISE PARTENAIRE QUI FERA VIVRE DES EXPÉRIENCES HORS DU COMMUN AUX ENFANTS. IL N'Y AURA PAS DE SORTIES EN AUTOBUS, TOUT SE FERA SUR PLACE !			AUCUNE SORTIE

CAMPS SPÉCIALISÉS DU 24 AU 28 AOÛT

	CAMP SCIENCE	CAMP DE BRIXOLOGIE	CAMP TENNIS	CAMP ANGLOPHONE	CAMP MUSIQUE	CAMP THÉÂTRE
ÂGE	5 À 7 ANS	8 À 12 ANS	5 À 12 ANS	9 À 12 ANS	6 À 8 ANS	9 À 12 ANS
NOMBRE PLACES DISPONIBLES	8	9	8	9	8	9
SPÉCIALISTE	SCIENCES EN FOLIE	SCIENCES EN FOLIE	TENNIS ÉVOLUTION	SOLUTION APPRENTISSAGE	TCHIKO, ÉTUDIANT EN MUSIQUE	MARILOU LE RESTE
EXPLICATIONS	DÉCOUVERTE D'EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES AMUSANTES	ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION DE LEGOS.	SEMAINE DE TENNIS OÙ LES ENFANTS SERONT INITIÉS À CE SPORT	APPRENDRE L'ANGLAIS TOUT EN S'AMUSANT.	ATELIERS DE DÉCOUVERTES MUSICALES AVEC PRESTATION DEVANT PUBLIC.	APPRENTISSAGE DE TECHNIQUES DE THÉÂTRE ET MISE EN PLACE D'UN SPECTACLE



RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies ajustera les ratios d'encadrement pour respecter les bonnes pratiques et recommandations en la matière. Vos enfants seront encadrés par une équipe expérimentée et compétente :

- La coordonnatrice et la technicienne en loisir ;
- L'animatrice principale et la responsable de terrain ;
- 26 animatrices et animateurs ;
- 3 accompagnatrices et accompagnateurs ;
- 4 sauveteurs



Tous et toutes ont suivi une formation en premiers soins (8h), une formation sur le fonctionnement particulier du camp de Notre-Dame-des-Prairies et, pour la plupart, une formation en animation de plus de 30 heures. Notre taux de rétention moyen est de 3 étés d'expérience. Cela signifie que nous pouvons compter sur des employés et employées fidèles !

Une vérification des antécédents judiciaires est effectuée pour tous les membres de notre personnel.

MISSION ET OBJECTIFS

Le camp de jour et ses programmes visent à permettre aux enfants de vivre des expériences de loisirs variées dans un cadre récréatif, accessible, éducatif, sécuritaire et enrichissant. Nous portons une attention particulière à la sensibilisation de tous les participants et participantes au respect (autrui, matériel...), afin que toutes et tous s'amuse dans un milieu sain et harmonieux.

ACTIVITÉS OFFERTES

- Activités sportives, culturelles, scientifiques et artistiques
- Activités récréatives et jeux coopératifs
- Activités hebdomadaires à la piscine
- Sorties sur place variées
- Visite de partenaires : pompiers, policiers, artistes, etc.



SITES D'ACTIVITÉS VARIÉS

Les activités du camp de jour se déroulent sur différents sites de la ville soit :

- Le pavillon Monseigneur-Jetté de l'école et la bibliothèque ;
- Le pavillon Dominique-Savio de l'école ;
- Les parcs, les jeux d'eau et terrains sportifs de la Ville ;
- Carrefour culturel et son boisé ;
- Le Centre des arts et des loisirs Alain-Larue et la piscine municipale

**Une politique d'accueil stricte
vous sera communiquée pour bien vous servir**



HORAIRE-TYPE D'UNE JOURNÉE

7H À 9H	SERVICE DE GARDE
8H50	ARRIVÉE ET PRISE DE PRÉSENCES
9H À 12H	ACTIVITÉS VARIÉES *
12H À 13H	DÎNER
13H À 15H45	ACTIVITÉS VARIÉES
15H45 À 16H	RASSEMBLEMENT POUR LE DÉPART
16H	FIN DES ACTIVITÉS ET DÉPART
16H À 18H	SERVICE DE GARDE

PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE

Chaque semaine, une programmation détaillée des activités à venir la semaine suivante sera remise à votre enfant. Par le biais de cette feuille, vous serez informés des activités planifiées, comprenant la sortie, ainsi que d'autres informations pertinentes. Cet horaire est également disponible au bureau des loisirs et des saines habitudes de vie à partir du jeudi précédant la semaine de camp. Pour les camps avec concentration, l'avant-midi est toujours consacré à des activités en lien avec ce thème.

LE CLUB ADO

Un Club Ado a été mis sur pied uniquement pour les élèves qui sont présentement en 5e et 6e année. Ils auront leur quartier général propre à eux avec une routine adaptée. Ils participeront à l'élaboration de l'horaire hebdomadaire en plus de mettre sur pied des projets spéciaux incluant des déplacements à vélo, hors des limites habituelles de la Ville. Lors des sorties, des activités encore plus délirantes leurs seront réservées ! Pour faciliter le quotidien des familles, l'horaire est le même que le camp de jour régulier et la politique familiale s'applique.

CARNET DE COMMUNICATION

À la première journée de votre enfant au camp, un carnet de communication lui sera remis. Ce carnet se veut un moyen de communication entre vous et l'animateur ou l'animatrice, qui vous permettra d'en savoir davantage sur les activités qui auront lieu au cours de l'été.

Ce carnet est également mis à votre disposition pour y noter toute informations que vous jugez importante à communiquer aux animatrices et animateurs telles que la personne qui viendra chercher l'enfant le soir même ou son état de santé. Chaque jour, la personne responsable de votre enfant évaluera son comportement à l'aide d'un système de légende. Il ou elle pourra également inscrire des commentaires et répondre à vos questions. N'hésitez pas à l'utiliser et à le consulter quotidiennement. De plus, il nous fera plaisir de vous rencontrer à tout moment, si vous en manifestez le besoin.



CONTENU DU SAC À DOS

Votre enfant devra apporter à tous les jours les articles suivants dans son sac à dos :

- Un maillot de bain (Idéalement le mettre le matin sous les vêtements)
- Une serviette de plage
- Une crème solaire en vaporisateur (nous vous conseillons fortement d'en appliquer à votre enfant à chaque matin)
- Un dîner froid*
- Deux collations
- Bouteille d'eau froide
- **Coffre à crayons incluant crayons feutres, ciseaux et colle pour les activités artistiques.**

*Assurez-vous que tous les effets personnels de votre enfant soient bien identifiés. De plus, son sac doit être le plus petit et le plus léger possible puisque c'est lui qui doit le porter lors des déplacements.

** Il n'y a pas de réfrigérateur ni de micro-ondes sur le site donc, prévoyez le dîner en conséquence.



VISITES HEBDOMADAIRES À LA PISCINE

Lorsque la température le permet, nous allons à la piscine municipale. Des périodes de 45 minutes à 1 heure sont allouées à chaque groupe. Un maximum de 3 groupes à la fois fréquentent la piscine de façon à diminuer l'achalandage et ainsi offrir une période de baignade plus agréable et sécuritaire pour tous. Lors de la première visite à la piscine, les sauveteurs expliquent aux enfants les différents règlements et évaluent tous les baigneurs. Tous les enfants qui fréquentent le camp de jour porteront un bracelet de couleur selon leur niveau de nage.

Ce bracelet est remis à l'enfant avant chaque baignade et signifie son niveau de nage. Ce niveau peut être déterminé par le sauveteur ou encore par le parent qui nous en fait part. Au cours de l'été, il est possible que votre enfant développe ses aptitudes de nageur. Si votre enfant demande à ne plus porter d'objet de flottaison, ce privilège lui sera accordé uniquement si vous en donnez l'autorisation et si l'évaluation du sauveteur est positive. Il vous est également possible de laisser en permanence sa veste de flottaison à la piscine. Un endroit est réservé à cet effet. N'oubliez pas de bien l'identifier ! Par contre, la Ville n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

COVID-19 :

Un enfant, un parent ou un membre du personnel présentant des symptômes de COVID-19 sera refusé au camp et un remboursement des journées non-utilisées sera fait, s'il y a lieu. Tous et toutes devront suivre les consignes liées la politique d'hygiène qui sera remise par courriel à toutes les familles et à tous les membres du personnel.

INTERDIT AU CAMP :

- Les jeux personnels (Nintendo DS, Bakugan, cartes Pokemon, cellulaire, Ipod...)
- Les boissons énergisantes (RedBull, Monster, RockStar...)

DÉPART DE L'ENFANT :

Il doit obligatoirement aviser son animatrice/teur ou bien, le service de garde.

RETARD OU DÉPART HÂTIF :

Vous devez vous présenter au bureau du service des loisirs. Nous nous assurerons qu'il rejoigne son groupe ou qu'il quitte avec une personne autorisée.

CHANDAIL DE CAMP :

À porter obligatoirement en sortie. Le numéro de téléphone de l'animatrice principale y figure. Vous êtes également invité à l'identifier dès le début du camp !

CONDITION DE SANTÉ :

Il est de votre devoir d'aviser l'animatrice/teur de votre enfant et l'animatrice principale de toutes informations relatives à la santé de votre enfant afin que ceux-ci puissent intervenir efficacement ;

MÉDICAMENTS :

Veuillez le remettre à l'animateur et signer le formulaire « autorisation médicale » lui permettant d'administrer le médicament à votre enfant.

ACCIDENT :

Lorsque survient un accident, un rapport est complété par l'animateur ou l'animatrice et signé par le parent afin de déterminer la cause et d'effectuer un suivi.

URGENCE :

L'animatrice principale se réserve le droit de contacter une ambulance. Dans ce cas, nous communiquerons rapidement avec les parents.

SORTIES À VÉLO :

Un casque est obligatoire. Le Club ADO fera une randonnée à tous les jeudis. Le groupe des 9-10 ans pourront faire du vélo à l'intérieur d'un périmètre restreint.



CODE DE VIE

La direction a mis en œuvre une politique "tolérance zéro" pour les enfants et les parents ayant un comportement inapproprié. La Ville se réserve ainsi le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un participant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour.

Le code de vie vise à favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux. Pour y arriver, le camp de jour et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ces règles. Les parents et leurs enfants sont donc sollicités à travailler en équipe avec les employés du camp de jour de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

RÈGLES DE CONDUITE À L'INTÉRIEUR DU CODE DE VIE

Le code de vie est basé sur la valeur du RESPECT, afin d'éliminer la violence physique autant que verbale et de contrer le phénomène d'intimidation dans le cadre du camp de jour. Bien entendu, le code de vie s'applique également dans le cadre des activités extérieures et des déplacements en autobus.

- L'enfant est respectueux dans ses paroles et ses gestes, et ce, envers toutes les personnes qu'il côtoie (enfants, animateurs, responsables). Dans les cas de violence verbale (cris, menaces, injures, moqueries, etc.) et physique (bousculades, batailles, gestes obscènes, etc.), un responsable communique automatiquement avec les parents.
- L'enfant est respectueux de sa personne. Il s'habille de façon à pouvoir profiter pleinement de sa journée d'activité. Ses vêtements ne doivent pas porter d'inscriptions ou de dessins à caractère haineux, violent et obscène.
- L'enfant respecte le matériel qui est mis à sa disposition par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.
- L'enfant respecte les consignes en lien avec les mesures en temps de COVID notamment la distanciation sociale et les procédures d'hygiène.

ÉTAPES DANS L'APPLICATION DES SANCTIONS À UN MANQUEMENT AU CODE DE VIE

1. Advenant un manquement au code de vie, une note sera inscrite au carnet de communication de l'enfant.
2. Si le comportement persiste, une feuille de suivi sera complétée par l'animateur et devra être signée par le parent. Une conversation entre le parent et un responsable du camp de jour est nécessaire avant le retour au camp.
3. Une deuxième feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée, applicable dès le lendemain. Le parent doit absolument participer à une rencontre avec la coordonnatrice des loisirs avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.
4. Une troisième feuille de suivi signifie l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été.

L'intimidation et la violence (bagarre, bousculade, désorganisation – crise, violence physique et verbale) sont des comportements de type majeur et sont interdits en tout temps dans l'environnement du camp de jour. Une intervention est nécessaire.

Tout enfant qui adopte ces comportements s'expose, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité, âge, maturité et attitude de l'enfant) à des sanctions. Les sanctions ne seront pas nécessairement appliquées dans l'ordre. Ainsi, les étapes 1, 2, ou 3 peuvent être omises.

Considérant le caractère exceptionnel de la situation actuelle, le service des loisirs sera plus rigoureux dans l'application du code de vie et des sanctions y étant rattachées.